



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E179800

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/04/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 829173178 R.C.S

Siret : 829 173 178 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 50 03296-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144152558

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144152558

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : CHARPENTE EVASION BOIS

33 RUE DE BRETAGNE
53230 COSSE LE VIVIEN

Téléphone : 06 37 08 56 36

Portable :

Site Internet :

E-mail : charpente.evasionbois@naca.fr

Responsabilité légale :

COUE NICOLAS CO-GÉRANT / COULONNIER CHARLY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	08/10/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/02/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.